

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

DOMAINE :

Finances Locales

SOUS-DOMAINE :

Marché Public

OBJET :

Attribution de Marché
Public Conteneurs
bacs ordures
ménagères et tri
sélectif

Le nombre de
conseillers en service
est de 35

Rendue exécutoire

Convocation du
Comité en date du :

3 octobre 2019

Affichage en date du :

3 septembre 2019

Publication de la
présente en date du :

3 octobre 2019

Délibération n°

20190021

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

20190021

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du Comité Syndical du 3 octobre 2019 à 18 heures 30

L'an deux mille dix-neuf et le trois octobre à dix-huit heures trente

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances

Présidence de Monsieur Alain CARLES

Présents :

ANDRIEU Francis, BROSE Christian, BROUSSE Michel, BRUNEL
Christophe, CARLES Alain, CALMONT Régis, DANJOU Jacques, DE
PRADIER D'AGRAIN Armand, DELRIEU J-Pierre, GALINIER Alain,
HENNEBELLE J-Luc, MARCOS J-Carlos, OURLIAC Christian, VAREILLE
M-Jeanne, ROUQUET Alain, TANNEAU Gilles, VIDAL Pierre, YUS Joseph.

Absents remplacés :

PRADEL Christophe remplacé par Monsieur RIVIERE.
LOPEZ Frédéric remplacé par Monsieur MOREL.

Absents excusés :

ANDRIEU Catherine, ANTOINE Hervé, CALMETTES Didier, CASSAN
Renée, DARFEUILLE Jérôme, GIESE Peter, GUILHEM Evelyne, LOPEZ
Frédéric, CAZENAVE Serge, JUIN Denis, RIOU Daniel, ROBERT Richard,
TOURNIER Guy.

Secrétaire de séance :

GALINIER Alain

Monsieur CARLES expose, suite à la Délibération n°20180013 du 25 octobre 2018 autorisant l'ouverture d'une consultation d'un marché public pour les conteneurs ordures ménagères et tri sélectif, le marché public a été publié et octroyé par :

- 1^{ère} Commission d'Appel d'Offre le 17 septembre pour l'ouverture des plis,
- 2^{ème} Commission d'Appel d'Offre le 25 septembre pour l'attribution du marché.

Le Smictom a réceptionné 4 offres différentes et après étude des offres il apparait que c'est la Société QUADRIA qui a été désignée pour ce marché public.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de délibérer afin de valider le choix de la CAO.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Fendeille, le 7 octobre 2019

Le Président



Alain CARLES

